

DOJO DU SAULNOIS

Place du Général de Gaulle 57170 Château-Salins Tél. 03 87 86 41 52

JUDO-JU JITSU-FITNESS-MUSCULATION-GYM
D'ENTRETIEN

Respect - Discipline - Maîtrise de soi



Judo - Ju-Jitsu - Musculation - Cross Training
Fitness - Gym d'entretien - Sauna - Yoga-Pilates

A l'attention des clubs affiliés à la Fédération Française de Judo.

J'ai l'honneur de vous inviter au

Challenge de judo de la ville de Château-Salins

Dimanche 24 mai 2026

Au Gymnase Municipal de

CHÂTEAU-SALINS

Place du Général de Gaulle (à côté du collège La Passepierre) itinéraire fléché

Je vous serais reconnaissant de vous inscrire sur l'extranet de la fédération **avant le 16 mai 2026.**

Tous renseignements complémentaires, peuvent être demandés par téléphone au :

- 06 15 21 80 29
- 03 87 86 41 52
- 06 19 70 73 40

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments sportifs les plus cordiaux.

Le Président,

C. SCHWENDER



CHALLENGE DE JUDO DE LA VILLE DE CHÂTEAU-SALINS

DIMANCHE 24 MAI 2026
Gymnase municipal de Château-Salins

ORGANISATION DU CHALLENGE :

- 1) **INSCRIPTIONS DES JUDOKAS, DES COMMISSAIRES SPORTIFS ET ARBITRES :**
AVANT LE 16 MAI sur extranet de la Fédération
ATTENTION : Le nombre de judokas est limité aux 400 premières inscriptions.

Renseignements au : 06 15 21 80 29 ou 03 87 86 41 52 ou 06 19 70 73 40

Coût de l'inscription : 3 € par judoka.

Règlement en ligne par Helloasso (voir dernière page du document)

Afin de garantir votre place au sein du challenge, nous vous rappelons que seules les inscriptions **accompagnées de leur règlement** seront prises en compte.

2) **ARBITRAGE :** Selon les règles de FRANCE JUDO. Essentiellement pédagogique et éducatif chez les plus jeunes.

3) **CONDITIONS :** Tous les judokas devront être en mesure de présenter la licence 2025/2026 et le certificat médical de non contre-indication

4) **CATEGORIES :** Mini-poussin(e)s, Poussins(es), Benjamins(es), Minimes Garçons et filles

5) L'engagement implique l'acceptation du présent règlement, le Dojo du Saulnois décline toutes responsabilités en cas d'accident

Nota : Badges obligatoires pour l'accès aux tables.

RÉCOMPENSES

Classement individuel : Tous les Mini-Poussins et Poussins seront récompensés par une médaille. Pour les autres catégories : récompense aux trois premiers judokas de chaque catégorie.

Classement club :

Une coupe aux dix premiers clubs. Celles-ci seront remises à la fin de la manifestation.

Calcul des points : Pour toutes les catégories.

- 10 points pour le premier -7 points pour le deuxième -4 points pour le troisième

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE.

Les clubs sont sollicités afin de fournir arbitres et commissaires sportifs et nous les en remercions vivement. Ils seront pris en charges au niveau du repas et des boissons tout au long de la journée.

CHALLENGE DE JUDO DE LA VILLE DE CHATEAU-SALINS

**DIMANCHE 24 MAI 2026
Gymnase municipal de Château-Salins**

CATÉGORIES ET TEMPS DE COMBAT :

- **MINI-POUSSINS (ES)** nés en 2018/2019 : 1'15 minutes de randori
*- Groupes morphologiques.

- **POUSSINS (ES)** nées 2016/2017 : 1'30 minutes de randori
*- Groupes morphologiques.

- **BENJAMINS** nés en 2014/2015. : 2 minutes de combat
*- Catégories de poids.

- **BENJAMINES** nées en 2014/2015 : 2 minutes de combat
*- Catégories de poids.

- **MINIMES GARÇONS** nés en 2012/2013 : 3 minutes de combat
* Catégories de poids.

- **MINIMES FILLES** nées en 2012/2013 : 3 minutes de combat
* Catégories de poids.

HORAIRES DES PESÉES :

MATIN : - **8h15 – 8h45** : MINIMES GARÇONS ET FILLES
- **10h00 - 10h30** : MINI-POUSSINS ET MINI-POUSSINES

APRES-MIDI : - **12h45 - 13h15** : POUSSINS ET POUSSINES
- **14h30 – 15h00** : BENJAMINS ET BENJAMINES

Remise des récompenses tout au long de la journée. Fin prévisionnelle du challenge et remise des coupes vers 17h00.

ENGAGEMENT :

ETAPE 1 : Inscription OBLIGATOIRE sur L'Extranet France Judo (placée en liste d'attente).

ETAPE 2 : Paiement sur HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/dojo-du-saulnois/evenements/challenge-de-la-ville-de-chateau-salins>

ETAPE 3 : Validation sur l'Extranet France Judo dans un délai de 72 heures et placé sur liste des ayants droits.

**Attention : des quotas sont en place afin de garantir la bonne organisation de l'événement
Pour info : Nous vous rappelons qu'aucun remboursement n'est prévu en cas de non-participation des athlètes à cette manifestation.**

